



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 263 769
B1

⑫

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

- ⑯ Date de publication du fascicule du brevet:
12.12.90
- ⑯ Numéro de dépôt: **87440057.5**
- ⑯ Date de dépôt: **18.09.87**
- ⑯ Int. Cl.⁵: **E05D 5/12**

④ Paumelle à blocage axial de la broche pour porte ou fenêtre.

- | | |
|---|---|
| ⑩ Priorité: 30.09.86 FR 8613785 | ⑬ Titulaire: FERCO INTERNATIONAL Usine de Ferrures de Bâtiment Société à responsabilité limitée, 2, rue du Vieux-Moulin Reding, F-57400 Sarrebourg(FR) |
| ⑯ Date de publication de la demande:
13.04.88 Bulletin 88/15 | ⑯ Inventeur: Prévote, Gérard, 39, rue de Herbitzheim, F-57430 Willerwald(FR)
Inventeur: Vigreux, Daniel, 48, rue des Vosges Biberkirch, F-57870 Troisfontaines(FR) |
| ⑯ Mention de la délivrance du brevet:
12.12.90 Bulletin 90/50 | ⑯ Mandataire: Aubertin, François, Cabinet Lepage & Aubertin Innovations et Prestations 4, rue de Haguenau, F-67000 Strasbourg(FR) |
| ⑯ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI NL SE | |
| ⑯ Documents cités:
EP-A-0 157 344
EP-A-0 184 697
FR-A-2 456 492
FR-A-2 573 468
US-A-3 152 356 | |

EP 0 263 769 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

L'invention concerne une paumelle pour porte ou fenêtre comportant une lame fixée sur l'ouvrant, une deuxième lame rendue solidaire du dormant de la porte ou fenêtre, l'une de ces lames étant pourvue d'un charnon central disposé dans l'espace libre entre deux charnons d'extrémité solidaires de l'autre lame, et une broche engagée dans ces charnons assurant la libre rotation d'une lame par rapport à l'autre, ledit charnon central étant pourvu d'au moins un bouchon présentant un corps cylindrique pourvu à l'une de ses extrémités d'un flasque venant en butée sur l'une des faces d'extrémité du charnon central et de moyens pour bloquer axialement la broche, ces moyens pénétrant dans une saignée périphérique réalisée dans la broche, (correspondant au document FR-A 2 573 468).

Il est connu d'utiliser des paumelles pour assurer la libre rotation de l'ouvrant d'une porte ou fenêtre par rapport au dormant, cette rotation pouvant se faire autour d'un axe vertical ou horizontal. Très souvent, pour des questions d'encombrement ou des facilités de montage, il est nécessaire d'engager la broche dans les charnons des lames de la paumelle, soit depuis le haut, soit depuis le bas. Cependant, par simple gravité, on risque que la broche glisse vers le bas et se dégage des charnons, ce qui provoque la dissolution de l'articulation entre la lame solidaire de l'ouvrant et la lame fixée sur le dormant. De ce fait, ces paumelles comportent des circlips ou agrafes permettant de s'opposer au déplacement de la broche dans sa direction axiale, mais de tels circlips ou agrafes étant très souvent de dimension réduite, augmentent les difficultés de montage, nécessitent l'utilisation d'un outillage et sont peu fiables.

Une autre solution pour bloquer la broche dans sa direction axiale consiste à fixer cette dernière au moyen d'une vis solidaire d'un charnon d'une des lames. En dehors du fait que cette solution présente les mêmes inconvénients que ceux précités, à savoir un temps de montage accru et l'utilisation d'un outillage, cette vis bloque non seulement la broche dans le sens axial mais également sa libre rotation autour de son axe. En conséquence, la broche toujours sollicitée aux mêmes endroits aura tendance à s'user rapidement, provoquant un jeu suivant une direction perpendiculaire à l'axe de rotation de l'ouvrant qui peut nuire à une bonne fermeture de la porte ou fenêtre. Cet inconvénient existe également quand, pour éviter le glissement vers le bas de la broche, on prévoit un ajustement serré entre la broche et les charnons des lames. Cet ajustement serré nécessite d'exercer une certaine force sur la broche pour obtenir son engagement dans les deux lames de la paumelle.

D'autre part, on connaît déjà de par le document FR-A 2 573 468, une paumelle pour porte ou fenêtre comportant une lame fixée sur l'ouvrant et une deuxième lame rendue solidaire du dormant de la porte ou fenêtre. L'une de ces lames est pourvue d'un charnon central disposé dans l'espace libre entre deux charnons d'extrémité solidaires de la deuxième

lame, une broche engagée dans ces charnons assure la libre rotation d'une lame par rapport à l'autre. Le charnon central présente un alésage dans lequel sont engagés, de part et d'autre, des manchons ou bouchons pourvus de brides d'appui venant en butée sur les faces d'extrémité du charnon. Ces manchons viennent à se rejoindre dans la partie centrale de l'alésage et constituent un chemisage de ce dernier. La fonction de guidage de la broche est donc assurée par ces manchons. Un renflement périphérique interne, associé à l'extrémité des manchons engagés dans l'alésage vient se placer dans une saignée périphérique de la broche, permettant de s'opposer au déplacement de cette dernière suivant la direction de son axe. Un chanfreinage sur la périphérie externe au niveau des renflements permet à ces derniers leur écartement lors de l'introduction de la broche dans les charnons. Selon un mode de réalisation particulier, il est préconisé, par ailleurs, d'aménager des découpes dans l'extrémité même des manchons afin d'autoriser leur emboîtement au niveau de leur jonction et la coopération de leur renflement interne avec une même saignée périphérique de la broche.

La paumelle conforme au document antérieur présente un certain nombre d'inconvénients. Etant donné que le guidage de la broche est assuré uniquement par les manchons en matière plastique, il se produit une usure prématuée de ces derniers. De plus, lors de l'introduction de la broche, les renflements internes sont fortement sollicités réduisant considérablement leur effet de blocage après plusieurs montages et démontages de la paumelle. En effet, l'effacement des renflements périphériques devant le passage d'une broche de diamètre supérieur se fait par déformation élastique de la matière plastique. Cette déformation se fait au niveau du renflement, seul endroit possible pour obtenir un élargissement du diamètre interne de celui-ci grâce au chanfrein périphérique externe au manchon. A chaque passage du renflement périphérique sur une irrégularité de surface telle qu'une bavure, ou tout simplement au passage de la gorge périphérique de la broche, il se produit une usure importante de la matière. De plus, le dégagement de la broche des charnons nécessite d'exercer un effort important sur ladite broche pour provoquer à nouveau un élargissement du diamètre interne du renflement.

Il apparaît un autre inconvénient de la paumelle telle que décrite dans le document antérieur précité. En effet, étant donné que les manchons sont jointifs au milieu de l'alésage du charnon central, il est nécessaire d'augmenter de part en part le diamètre de ce dernier. Or, le charnon doit posséder une certaine résistance mécanique pour supporter les efforts qui lui sont appliqués. Cette résistance ne peut être obtenue qu'en conférant au diamètre extérieur du charnon central une surdimension. Il en résulte un encombrement plus important de la paumelle. Une autre solution consisterait à diminuer le diamètre de la broche, mais dans ce cas, les conséquences seraient comparables à un charnon central de résistance réduite.

La présente invention a pour but de remédier à tous les inconvénients précités et propose une paumelle

melle pour porte ou fenêtre présentant une grande résistance à l'usure, notamment de la broche et des charnons, mais également des moyens permettant de bloquer la broche dans sa direction axiale, sans qu'il soit nécessaire d'accroître les dimensions de l'un ou l'autre des éléments constituant la paumelle. Un autre objectif visé par la présente invention consiste à faciliter le montage qui, de ce fait, ne nécessite plus d'outillage.

L'invention telle qu'elle est caractérisée dans la revendication 1 résout le problème consistant à créer une paumelle pour porte ou fenêtre comportant une lame fixée sur l'ouvrant, une deuxième lame rendue solidaire du dormant de la porte ou fenêtre, l'une de ces lames étant pourvue d'un charnon central disposé dans l'espace libre entre deux charnons d'extrémité solidaires de l'autre lame, et une broche engagée dans ces charnons assurant la libre rotation d'une lame par rapport à l'autre, ledit charnon central étant pourvu d'au moins un bouchon présentant un corps cylindrique pourvu à l'une de ses extrémités d'un flasque venant en butée sur l'une des faces d'extrémité du charnon central et de moyens pour bloquer axialement la broche, ces moyens pénétrant dans une saignée périphérique réalisée dans la broche, le charnon central comporte, en outre, un alésage ajusté au diamètre de la broche et débouchant dans un ou des logements dans lequel ou lesquels sont engagés le ou les bouchons et que les moyens de blocage sont des mâchoires élastiques faisant saillie verticalement par rapport à l'autre extrémité du bouchon, ces mâchoires élastiques présentant, à leur extrémité libre, des griffes formant un cercle de diamètre interne inférieur au diamètre de ladite broche et étant constituées par un bourrelet en forme d'arc de cercle et dirigé vers l'intérieur du bouchon, ces mâchoires empruntant la forme d'un cylindre pourvu de déoupes verticales et présentant un diamètre extérieur égal au diamètre interne de l'alésage du logement, réduit d'au moins deux fois l'épaisseur des griffes.

Les avantages obtenus grâce à cette invention consistent essentiellement en ce que la fonction de guidage de la broche est dissociée du blocage axial de cette dernière. En effet, cette fonction de guidage est assurée par l'alésage usiné dans le charnon central et dont le diamètre est ajusté à celui de la broche. Il en résulte, évidemment, une longévité accrue de la paumelle et notamment des bouchons engagés dans le ou les logements dans lesquels débouche cet alésage du charnon central. Un autre avantage consiste en ce que cette invention facilite la mise en place et le démontage d'un ouvrant, par exemple d'une porte ou d'une fenêtre. Cette facilité est due, en partie, à la possibilité qui est offerte à l'usager d'introduire partiellement la broche dans les charnons de la paumelle, tout en assurant le blocage axial de ladite broche. En effet, seules les griffes du premier bouchon rencontré, dans le sens d'introduction de la broche dans les charnons, peuvent être amenées en coopération avec une gorge périphérique réalisée dans ladite broche. Ainsi, dans le cas où plusieurs réglages s'imposent, par exemple de la lame fixée sur cadre dormant, le re-

trait de la broche des charnons s'en trouve d'autant plus aisés.

Des modes de réalisations préférés font l'objet des sous-revendications.

5 L'invention est exposée ci-après plus en détail à l'aide de dessins représentant seulement un mode d'exécution.

10 La figure 1 représente une vue en plan et suivant une coupe longitudinale de la paumelle pour porte ou fenêtre.

La figure 2 représente une vue de dessous du bouchon permettant de s'opposer à un déplacement axial de la broche.

15 La figure 3 représente une vue de face et en coupe selon II-II de la figure 2.

La figure 4 représente une vue agrandie de la partie "A" de la figure 1 et représentant le bouchon et la broche en cours d'engagement.

20 La figure 5 représente une vue agrandie comparable à la figure 4 représentant le bouchon et la broche en fin de montage, dans une position opérationnelle.

25 On se réfère à la figure 1.

L'invention a trait à une paumelle 1 pour porte ou fenêtre comportant deux lames 2 et 3 dont l'une est fixée sur le dormant de la porte ou fenêtre, l'autre étant rendue solidaire de l'ouvrant.

30 Très souvent, les lames présentent une forme particulière pour chaque cas d'utilisation de cette paumelle et étant donné leur indépendance par rapport à la présente invention, il n'est d'aucun intérêt d'en faire la description détaillée. La figure 1 choisie pour une question de commodité, représente une paumelle dont les lames ont une configuration spécifique à leur utilisation.

35 Dans tous les cas, ces lames présentent les éléments constitutifs de la présente invention. Ainsi, la lame 2 est pourvue de deux charnons d'extrémité 4 et 5 disposés l'un au-dessus de l'autre et comporte un alésage, respectivement 6 et 7. L'axe de l'alésage 6 du charnon 4 est situé dans le prolongement vertical de l'axe de l'alésage 7 du charnon 5. L'ensemble des dimensions externes des charnons d'extrémité 4 et 5 peut être variable et dépend des sollicitations exercées sur la paumelle. Ces dimensions pourront aisément être déterminées par l'Homme de l'Art.

40 50 On prévoit entre ces deux charnons d'extrémité 4 et 5 un espace permettant la mise en place d'un charnon central 8 de la lame 3. Ce charnon central 8 présente un alésage 9 débouchant dans un logement 11 dans lequel est placé un bouchon 12.

55 Selon un autre mode de réalisation, le charnon central 8 comporte deux logements 11 situés de part et d'autre de l'alésage 9. Le bouchon 12 est pourvu d'un flasque 13 venant en butée sur la face d'extrémité 14 du charnon central 8. Ainsi, la distance 15 séparant les deux charnons d'extrémité 4 et 5 de la lame 2 correspond à la somme de la longueur du charnon central 8 et soit une ou deux fois l'épaisseur 16 des flasques 13 de manière à permettre l'engagement du charnon central 8 munie de son ou ses bouchons 12 entre les deux charnons d'extrémité 4

et 5, l'axe de l'alésage 9 étant alors situé dans le même prolongement vertical que les axes des alésages 6 et 7.

Dans les charnons 4, 5 et 8 est engagée une broche 17 dont le diamètre est légèrement inférieur au diamètre des différents alésages 6, 7 et 9 pour permettre à ces derniers d'assurer un parfait guidage de ladite broche 17.

On se réfère aux figures 2 et 3.

Selon une caractéristique de la présente invention, le bouchon 12 engagé dans un logement 11 et comportant à l'une de ses extrémités le flasque 13 venant en butée sur une face d'extrémité 14 du charnon central 8, est pourvu sur l'autre extrémité 18 de mâchoires élastiques 19 munies de griffes 20 pénétrant dans une saignée périphérique 21 réalisée dans la broche 17. Dans le cadre du mode de réalisation prévoyant deux logements 11 et, par conséquent, deux bouchons 12, la broche 17 comporte deux saignées périphériques 21. Pour garantir un parfait maintien du bouchon 12, suivant des directions perpendiculaires à son axe vertical 22, il sera nécessaire de prévoir un ajustement convenable entre le diamètre extérieur 23 du bouchon 12 et le diamètre intérieur du logement 11.

Selon un premier mode de réalisation, les mâchoires 19 sont des lamelles métalliques élastiques.

Selon un autre mode de réalisation, ces mâchoires 19 sont réalisées en matière plastique élastique. Le cas échéant, on peut prévoir que l'ensemble du bouchon 12 est en matière plastique.

Pour faciliter le montage de la paumelle 1, le bouchon 12 peut être muni d'un nombre variable de bourrelets verticaux 24 situés sur sa surface externe. Ces bourrelets verticaux 24, ayant pour effet de réaliser un serrage entre le logement 11 et le bouchon 12, évitent un déplacement inopiné de ce dernier suivant une direction axiale lors du montage. De plus, un chanfrein 25 situé à l'extrémité 18 du bouchon 12 facilite l'engagement de celui-ci dans son logement 11 correspondant.

Les mâchoires 19, solidaires de l'extrémité 18, empruntent sensiblement la forme d'un cylindre dans lequel on a réalisé des découpes verticales 26. Selon un mode d'exécution de la présente invention, ces mâchoires 19 se présentent au nombre de quatre parfaitement symétriques par rapport à l'axe vertical 22 du bouchon 12. Il est bien évident qu'en augmentant le nombre de découpes verticales 26, il est possible d'augmenter le nombre de mâchoires 19, mais ces dernières seront alors de résistance plus faible.

Une griffe 20, située à l'extrémité d'une mâchoire 19, consiste en un bourrelet empruntant la forme d'un arc de cercle et situé à l'extrémité libre de la mâchoire 19, cette griffe 20 étant dirigée vers l'intérieur du bouchon 12. Le diamètre interne 27 du cercle 28 formé par l'ensemble des griffes 20 est inférieur au diamètre de la broche 17.

Les mâchoires 19 définissent un espace interne de forme cylindrique de diamètre égal au diamètre interne 29 de l'alésage du bouchon 12. Par contre, le diamètre extérieur des mâchoires 19 est égal au diamètre interne de l'alésage 31 du logement 11 réduit d'au moins deux fois l'épaisseur 30 des griffes 20.

Ainsi, on obtient un espace vide 10 entre l'alésage 31 du logement 11 et le diamètre extérieur des mâchoires 19. De ce fait, il sera possible aux mâchoires 19, en raison de leur élasticité, de s'écartier suffisamment pour provoquer l'effacement des griffes 20 lors du passage de la broche 17.

La figure 4 représente la disposition de la broche 17 et du bouchon 12 lors du montage. La broche 17 exerce par son diamètre extérieur une pression sur les griffes 20, cette pression ayant pour effet d'écartier les mâchoires 19 par déformation élastique de la matière au niveau de leur raccordement sur l'extrémité 18 du bouchon 12. Par un effet de bras de levier, du fait de la longueur des mâchoires 19, l'effort exercé sur les griffes 20 est considérablement réduit. Il en résulte une meilleure tenue à l'usure.

En raison de leur élasticité, la longueur des mâchoires 19 peut varier. Cependant, la somme de leur longueur 32 et de la hauteur 33 du corps 34 du bouchon 12 doit être égale ou inférieure à la hauteur 35 du logement 11.

La figure 5 représente les éléments de la figure 4, la broche 17 étant dans sa position montée dans la paumelle 1. Les griffes 20 du bouchon 12 sont dans leur position pénétrante dans la saignée périphérique 21 assurant un parfait maintien de la broche 17 envers tout déplacement de cette dernière suivant sa direction axiale, étant entendu qui si le charnon central 8 comporte deux bouchons 12, les griffes 20 de ces derniers s'engagent dans les saignées périphériques respectives 21. Il est à remarquer que le maintien et le guidage de cette broche 17 dans des directions perpendiculaires à son axe sont assurés par l'alésage 9 du charnon central 8 et les alésages 6 et 7 des charnons d'extrémité 4 et 5.

Selon un mode particulier d'exécution des saignées périphériques 21 de la broche 17, les côtés latéraux 36 et 37 sont de forme tronconique de manière à faciliter le dégagement de la broche 17 des griffes 20 sans détérioration de celles-ci ou des mâchoires 19.

Selon un autre mode de réalisation, les saignées périphériques 21 ont une section d'un demi-cercle.

La présente invention concerne également les paumelles comportant deux lames dont chacune n'est pourvue que d'un seul charnon. Dans ce cas, un des charnons peut comporter un seul logement 11, et de ce fait, un seul bouchon 12, disposé du côté de la jonction des deux charnons. Il est également possible qu'un même charnon comporte deux logements 11 et deux bouchons 12, mais dans ce cas, il est préférable d'engager le second bouchon 12 après la mise en place de la broche 17.

Lors du montage, on procède de la manière suivante : on engage tout d'abord les bouchons 12 dans les logements 11 du charnon central 8 de la lame 3, le charnon central 8, surmonté des flasques 13 des bouchons 12, est disposé entre les charnons d'extrémité 4 et 5 de la lame 2 de manière à ce que les alésages 6, 7 et 9 soient situés dans le prolongement vertical l'un de l'autre. Puis, l'on engage la broche 17 par son extrémité 38 dans le charnon d'extrémité 5 et dans le charnon central 8 jusqu'à rencontrer les griffes 20 du premier bouchon 12. On

exerce une pression sur l'extrémité 39 de la broche 17 provoquant l'écartement des mâchoires 19 et l'effacement des griffes 20. Ce montage sera facilité grâce à un chanfrein 40 prévu à l'extrémité 38 de la broche 17.

Pour s'assurer de la position pénétrante des griffes 20 des deux bouchons 12 dans leur saignée périphérique respective 21, on prévoit que ces saignées périphériques 21 sont situées à des emplacements tels que l'extrémité 39 de la broche 17 soit à fleur avec la face inférieure 41 du charnon d'extrémité 5.

Pour pouvoir utiliser indifféremment la paumelle 1 en haut ou en bas de la porte ou fenêtre, les différents éléments de la paumelle 1 sont symétriques par rapport à un plan médian horizontal 42. Ainsi, la broche 17 peut être engagée aussi bien depuis le bas vers le haut que depuis le haut vers le bas.

Pour dégager la broche 17 de sa position montée, il est nécessaire d'exercer une pression sur son extrémité 38 munie du chanfrein 40. Une saignée périphérique 43, située à proximité de l'extrémité 39 de la broche 17, vient alors à se dégager du charnon d'extrémité 5 et facilite la préhension de la broche 17 par un outil adéquat en vue d'exercer une traction suffisante pour obtenir son extraction.

Revendications

1. Paumelle (1) pour porte ou fenêtre comportant une lame (3) fixée sur l'ouvrant, une deuxième lame (2) rendue solidaire du dormant de la porte ou fenêtre, l'une (3) de ces lames étant pourvue d'un charnon central (8) disposé dans l'espace libre entre deux charnons d'extrémité (4, 5) solidaires de l'autre lame (2), et une broche (17) engagée dans ces charnons (4, 8, 5) assurant la libre rotation d'une lame par rapport à l'autre, ledit charnon central (8) étant pourvu d'au moins un bouchon (12) présentant un corps cylindrique (34) pourvu à l'une de ses extrémités d'un flasque (13) venant en butée sur l'une des faces d'extrémité (14) du charnon central (8) et de moyens pour bloquer axialement la broche (17), ces moyens pénétrant dans une saignée périphérique (21) réalisée dans la broche (17), paumelle caractérisée par le fait que le charnon central (8) comporte un alésage (9) ajusté au diamètre de la broche (17) et débouchant dans un ou des logements (11) dans lequel ou lesquels sont engagés le ou les bouchons (12) et que les moyens de blocage sont des mâchoires élastiques (19) faisant saillie verticalement par rapport à l'autre extrémité (18) du bouchon (12), ces mâchoires élastiques (19) présentant, à leur extrémité libre, des griffes (20) formant un cercle (28) de diamètre interne (27) inférieur au diamètre de ladite broche (17) et étant constituées par un bourrelet en forme d'arc de cercle et dirigé vers l'intérieur du bouchon (12), ces mâchoires (19) empruntent la forme d'un cylindre pourvu de découpes verticales (26) et présentant un diamètre extérieur égal au diamètre interne de l'alésage (31) du logement (11), réduit d'au moins deux fois l'épaisseur (30) des griffes (20).

2. Paumelle (1) selon la revendication 1, caractérisée par le fait que les mâchoires élastiques (19) sont

constituées par des lamelles métalliques élastiques rapportées à l'extrémité (18) du ou des bouchons (12) et formant un cylindre.

3. Paumelle (1) pour porte ou fenêtre selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la broche (17) comporte une ou deux saignées périphériques (21) coopérant avec les griffes (20) des mâchoires (19) du ou des deux bouchons (12).

4. Paumelle (1) pour porte ou fenêtre selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la broche (17) comporte, à l'une de ses extrémités (39), une saignée de préhension (43) et à l'autre extrémité (38) un chanfrein (40).

5. Paumelle (1) pour porte ou fenêtre selon les revendications 1 et 3, caractérisée par le fait que les saignées périphériques (21) sont situées à des emplacements tels que l'extrémité (39) de la broche (17), pourvue de la saignée de préhension (43), soit à fleur avec la face inférieure (41) du charnon d'extrémité (5).

Patentansprüche

1. Scharnier (1) für Tür oder Fenster mit einer am Flügel befestigten Platte (3), einer mit dem Rahmen der Tür oder des Fensters verbundenen zweiten Platte (2), wobei eine (3) dieser Platten mit einem zentralen Scharnierteil (8) versehen ist, welcher im freien Raum zwischen zwei mit der anderen Platte (2) verbundenen Endscharnierteilen (4, 5) angeordnet ist, und einem Stift (17), der in die Scharnierteile (4, 8, 5) eingreift und die freie Drehung der einen Platte bezüglich der anderen gewährleistet, wobei der zentrale Scharnierteil (8) mit zumindest einem Zapfen (12) versehen ist, der einen zylindrischen Körper (34) hat, welcher an einem seiner Enden mit einem Flansch (13) versehen ist, der an einer der Endflächen (14) des zentralen Scharnierteiles (8) zur Anlage kommt, und Mittel zum axialen Blockieren des Stiftes (17), die in eine im Stift (17) ausgebildete Umfangsnut (21) eingreifen, wobei das Scharnier dadurch gekennzeichnet ist, daß der zentrale Scharnierteil (8) eine Bohrung (9) aufweist, welche dem Durchmesser des Stiftes (17) angepaßt ist und in einer Aufnahme bzw. in Aufnahmen (11) ausmündet, in welchen bzw. in welche der oder die Zapfen (12) eingreifen, und daß die Blockiermittel elastische Klemmbacken (19) sind, die vertikal bezüglich des anderen Endes (18) des Zapfens (12) vorstehen, wobei diese elastischen Klemmbacken (19) an ihrem freien Ende Klauen (20) aufweisen, die einen Kreis (28) mit einem Innendurchmesser (27) bilden, der kleiner als der Durchmesser des Stiftes (17) ist und die durch einen Wulst in Form eines Kreisbogens gebildet und gegen das Innere des Zapfens (12) gerichtet sind, wobei diese Klemmbacken (19) die Form eines Zylinders annehmen, der mit vertikalen Einschnitten (26) versehen ist und einen Außendurchmesser hat, der gleich dem Innendurchmesser der Bohrung (31) der Aufnahme (11) vermindert, um zumindest das Doppelte der Dicke (30) der Klauen (20) ist.

2. Scharnier (1) nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die elastischen Klemmbacken (19) durch elastische metallische Lamellen gebildet sind,

die an das Ende (18) des oder der Zapfen (12) anschließen und einen Zylinder bilden.

3. Scharnier (1) für Tür oder Fenster nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß der Stift (17) eine oder zwei Umfangsnuten (21) aufweist, die mit den Klauen (20) der Klemmbacken (19) des oder der beiden Zapfen (12) zusammenwirken.

4. Scharnier (1) für Tür oder Fenster nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß der Stift (17) an einem seiner Enden (39) eine Greifnut (43) und am anderen Ende (38) eine Verjüngung (40) aufweist.

5. Scharnier (1) für Tür oder Fenster nach den Ansprüchen 1 und 3, dadurch gekennzeichnet, daß die Umfangsnuten (21) an solchen Stellen angeordnet sind, daß das mit der Greifnut (43) versehene Ende (39) des Stiftes (17) mit der Unterseite (41) des Endscharnierteiles (5) fluchtet.

Claims

1. Door or window hinge (1) comprising a lamina (3) fixed onto the leaf, a second lamina (2) made integral with the door or window frame, one (3) of these laminae being provided with a central knuckle (8) arranged in the free space between two end knuckles (4, 5) integral with the other lamina (2), and a pin (17) engaged into these knuckles (4, 8, 5) ensuring the free rotation of a lamina with respect to the other, said central knuckle (8) being provided with at least one plug (12) having a cylindrical body (34) provided at its one end with a flange (13) butting against one of the end faces (14) of the central knuckle (8) and means to axially fix the pin (17), these means engaging into a peripheral cut (21) made in the pin (17), which hinge is characterized in that the central knuckle (8) comprises a bore (9) adjusted to the diameter of the pin (17) and ending into one or several recesses (11) into which is (are) engaged the plug(s) (12) and the fixing means being flexible jaws (19) vertically protruding out of the other end (18) of the plug (12), these flexible jaws (19) having, at their free end, claws (20) forming a circle (28) the inner diameter (27) of which is smaller than the diameter of said pin (17) and being formed by a rim with the shape of an arc of a circle and directed towards the inside of the plug (12), these jaws (19) taking the shape of a cylinder provided with vertical cuts (26) and having an outer diameter equal to the inner diameter of the bore (31) of the recess (11), reduced by at least twice the thickness (30) of the claws (20).

2. Hinge (1) according to claim 1, characterized in that the flexible jaws (19) are comprised of flexible metal laminae inserted onto the end (18) of the plug or plugs (12) and forming a cylinder.

3. Door or window hinge (1) according to claim 1, characterized in that the pin (17) comprises one or two peripheral cuts (21) cooperating with the claws (20) of the jaws (19) of the one or two plugs (12).

4. Door or window hinge (1) according to claim 1, characterized in that the pin (17) comprises, at its one end (39), a seizing cut (43) and, at the other end (38), a chamfer (40).

5. Door or window hinge (1) according to claim 1, characterized in that the peripheral cuts (21) are lo-

cated at such places that the end (39) of pin (17), provided with the seizing cut (43), be at level with the lower face (41) of the end knuckle (5).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

FIG. 1

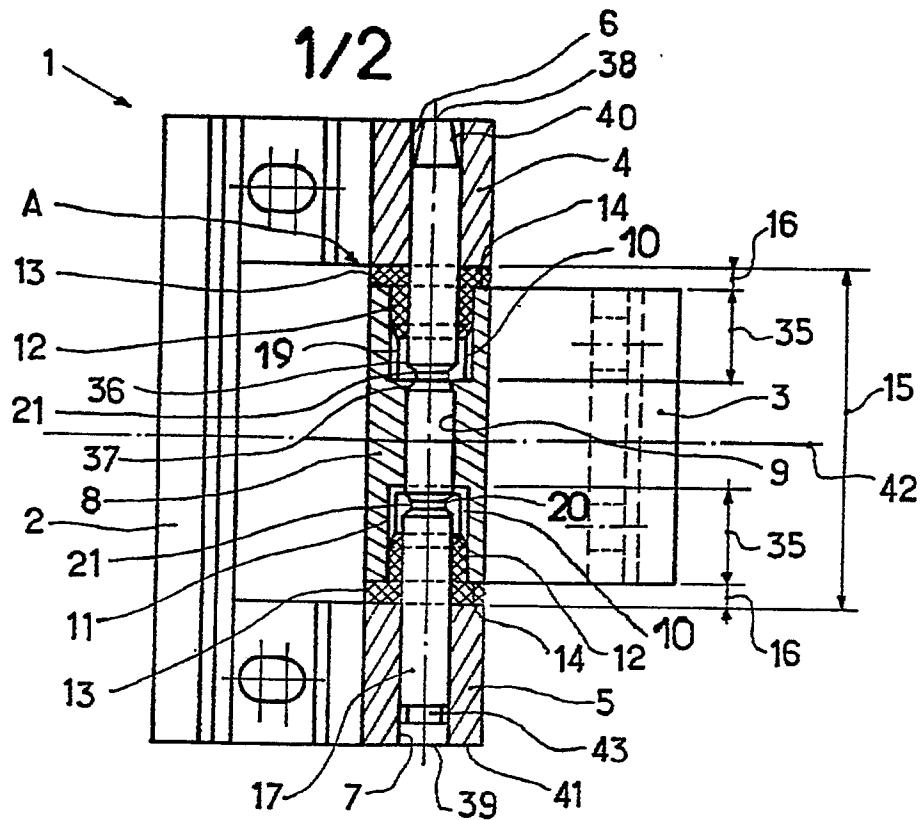


FIG. 2

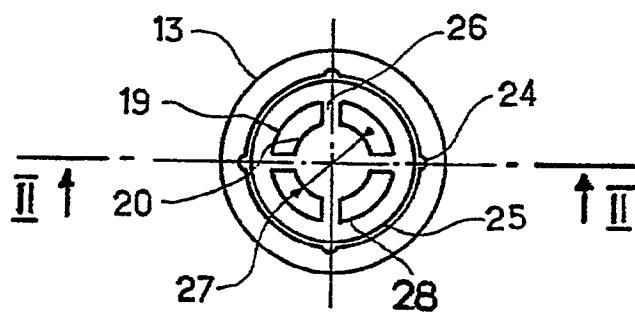


FIG. 3

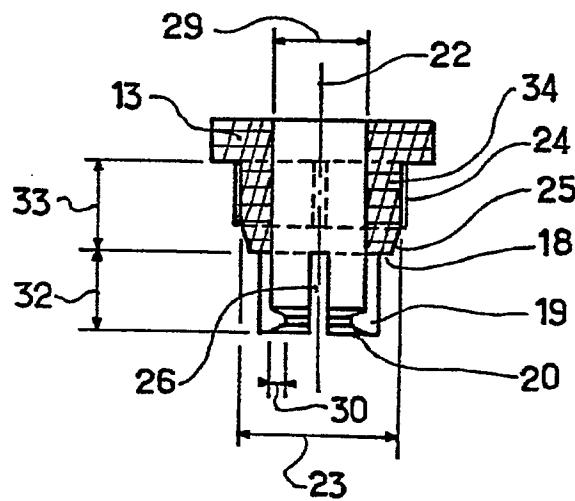


FIG. 4

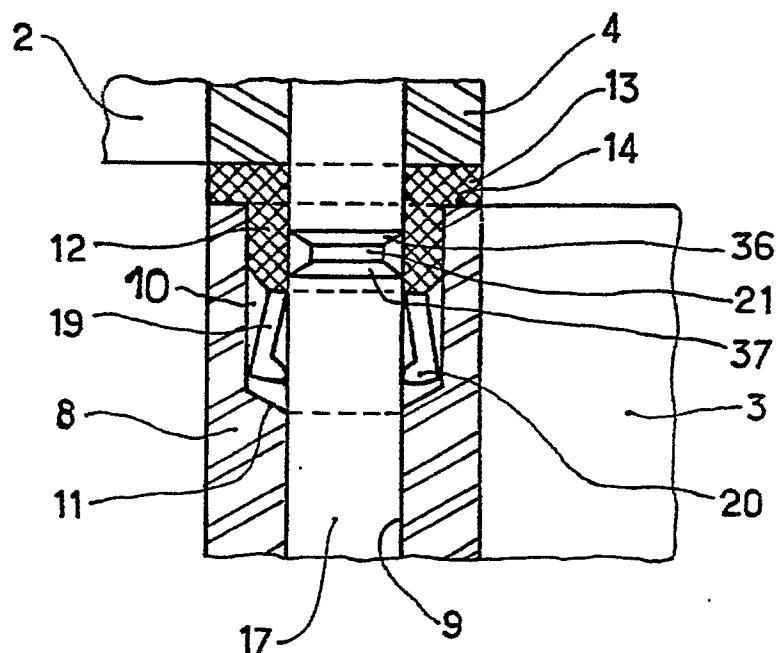


FIG. 5

